



*L'information et les services,
du handicap à l'autonomie*

Handicap: Sarkozy présente un 'pacte pour l'emploi'

Publié le : 10/06/2008

Auteur(s) : Agence France Presse

Résumé : Nicolas Sarkozy a présenté mardi un 'Pacte pour l'emploi des personnes handicapées', destiné à favoriser leur qualification et leur insertion professionnelle, en ouvrant mardi la Conférence nationale du handicap à Paris.

PARIS, 10 juin 2008 (AFP) -

"Une personne handicapée dans une entreprise, dans un collège, c'est pas une charge, c'est une chance", a lancé le chef de l'Etat.

"Il y a eu des incompréhensions, des insatisfactions" à l'égard des pouvoirs publics, a-t-il reconnu. "Si j'étais à votre place, ce n'est pas une fois de temps en temps que je l'exprimerais, c'est chaque seconde!".

"C'est pour moi un impératif" que le seuil obligatoire de 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises "soit atteint", a-t-il affirmé.

Quant aux administrations, elles doivent être "exemplaires", a-t-il dit, se félicitant qu'"entre 2007 et 2008, la hausse des recrutements des personnes handicapées dépasse 25%".

Dans le cadre de ce "pacte" - qui doit être détaillé dans l'après-midi par le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez - M. Sarkozy a demandé aux employeurs "d'être plus nombreux à s'engager sur des plans pluriannuels d'embauche" et de "contribuer à la qualification des personnes handicapées".

Le chef de l'Etat a promis "en contrepartie" une série d'"engagements" de l'Etat, qui "aidera les entreprises à lever les obstacles qu'elles rencontrent pour embaucher des travailleurs handicapés".

En outre, "l'obligation d'emploi des entreprises sera désormais calculée au prorata du temps passé dans l'entreprise. Elle tiendra compte également des stagiaires", a-t-il annoncé.

Il s'est en effet indigné de "la règle des six mois de présence dans l'entreprise pour décompter l'emploi de personnes handicapées", qui "fait qu'actuellement, chaque année, passée la date du 30 juin, les entreprises ne veulent plus embaucher de personnes handicapées".

"Nous allons tout mettre en oeuvre pour résoudre le problème du manque de qualification des personnes handicapées", a-t-il encore assuré.

"Les plans régionaux d'accès des travailleurs handicapés à la formation professionnelle, qui

sont prévus, doivent être enfin signés dans chaque région avant la fin de cette année", a-t-il insisté.

M. Sarkozy a reproché aux agences locales de l'ANPE d'avoir pris "trop souvent l'habitude de considérer les personnes handicapées comme inemployables, allant jusqu'à refuser parfois leur inscription comme demandeurs d'emploi".

"L'emploi c'est une question très difficile", a-t-il souligné, tout en refusant de "faire comme d'autres pays qui classent définitivement les individus dans deux filières, les valides et les invalides".

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © (2003) Agence France-Presse. Toutes les informations reproduites sur cette page sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations. ».